



55162

51108

CONFÉRENCES

**NATIONS UNIES**  
**CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL**

Distr.  
LIMITEE

E/ECA/NRD/CART/18  
7 novembre 1986

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Sixième réunion de la Conférence cartographique  
régionale des Nations Unies pour l'Afrique

Addis-Abeba (Ethiopie)

10-17 novembre 1986

**SITUATION DE LA CARTOGRAPHIE EN AFRIQUE**

**Introduction**

1. Plus que jamais auparavant, de nombreux pays du tiers monde ont besoin d'utiliser des cartes dans le cadre de la mise en oeuvre de leurs politiques, plans et programmes de développement. La raison en est que la planification, la prospection, l'exploitation et l'utilisation rationnelle de leurs ressources naturelles dépendent dans une large mesure de la disponibilité de données scientifiques exactes, appropriées et fiables, données pouvant se présenter pour l'essentiel sous la forme de cartes. Beaucoup de pays africains dont le retard économique est considérable par rapport aux autres pays du tiers monde souffrent de l'absence de ces données, tant du point de vue qualitatif que quantitatif, ou importent ces outils précieux sans lesquels il ne saurait y avoir de planification et de développement économique réels. Parmi les facteurs responsables du retard économique des pays africains, nous avons le faible niveau de développement technologique et l'absence de compétences techniques.

2. Bien que l'Afrique passe pour receler de vastes ressources naturelles, celles-ci ne sont pas mises en valeur comme il se doit parce qu'on ne dispose pas d'information sur leur emplacement, leur nature, leur ampleur et leur importance, soit parce qu'elles sont mal exploitées et mal gérées. Il apparaît par conséquent plus nécessaire que jamais d'évaluer la situation cartographique en Afrique en vue de déterminer les problèmes à résoudre et d'améliorer la qualité et la fiabilité des données provenant de cartes exactes et à jour de manière à pouvoir planifier le développement.

**Sources de données et limites du document**

3. Le présent document ne traite que de la situation de la cartographie en Afrique à des échelles topographiques de 1:50 000, de 1:100 000, de 1:200 000 et de 1:250 000 pour les raisons suivantes :

a) la crise financière actuelle de l'ONU a réduit le nombre de missions sur le terrain prévues dans les pays membres pour recueillir des données appropriées;

b) les questionnaires, précisément destinés à recueillir des données appropriées en vue d'une évaluation n'ont pas été renvoyés; et

c) les rapports par pays que devaient établir les Etats membres sur la situation de la cartographie dans leurs pays, sources d'information sûres et fiables, n'avaient pas été reçus au moment de l'élaboration du présent document.

En dépit de cela, le risque a été pris d'établir le présent document sur la base de données et d'informations dont disposait le secrétariat, lesquelles proviennent pour l'essentiel de trois sources :

a) Une carte (CART- M-67-27) établie à partir d'une étude faite par le Groupe de cartographie et de télédétection du secrétariat;

b) Cartographie mondiale, Volume XII 1983;

c) Feuille d'assemblage topographique définitive des atlas de l'inventaire cartographique pour l'Afrique (1984).

4. Les données et les informations sur les différentes cartes topographiques des pays pour lesquels elles existent proviennent de ces sources et apparaissent dans le tableau ci-joint (voir tableau I figurant à l'annexe).

5. Les colonnes 2 et 3 du tableau contiennent des informations sur la superficie (en km<sup>2</sup>) et la population de chaque pays<sup>1/</sup> respectivement. Les colonnes 4 à 7 présentent sous la forme de diagrammes en bâtons les pourcentages des superficies totales couvertes dans chaque pays par les cartes topographiques aux échelles indiquées. En attendant d'obtenir des données fiables et à jour sur la situation de la cartographie dans chaque pays africain, on peut tout au plus estimer globalement le pourcentage de couverture de l'ensemble du continent aux différentes échelles topographiques. Le fait que les cartes dont disposent actuellement la plupart des pays aient besoin d'être mises à jour pour être utilisées à des fins de planification, suffit à faire conclure que l'Afrique ne bénéficie pas de la couverture cartographique nécessaire à une bonne planification du développement. Par ailleurs, les cartes sont non seulement vieilles mais elles pèchent également par la qualité des canevas sur lesquels elles reposent, leur méthode d'établissement, les techniques et compétences disponibles au moment de la production etc. ce qui réduit leur utilité en tant qu'outils de planification du développement.

---

<sup>1/</sup> Voir Annexe.

6. On pourrait partir d'une simple formule mathématique permettant de calculer les moyennes, obtenir le pourcentage de couverture ( $P_q$ ) pour chacune de ces échelles, en faisant le calcul suivant :

$$P_q = \frac{\sum_{r=1}^{r=n} A_r}{\sum_{r=1}^{r=n} A_{T_r}}$$

Ainsi on aurait:

$A_{T_r}$  = superficie totale du pays;

$P_r$  = pourcentage de couverture à l'échelle indiquée pour le pays intéressé;

et  $P_q \times 100$  = chiffre de couverture.

7. En nous limitant à l'information contenue dans le tableau, nous aurions<sup>2/</sup> :

- a) A 1:50 000, la couverture est égale à 29%
- b) A 1:100 000, la couverture est égale à 21%
- c) A 1:200 000, la couverture est égale à 43%
- d) A 1:250 000, la couverture est égale à 36%

8. En raison du caractère incomplet des informations concernant les 51 pays africains indépendants, et de la légère imprécision de certaines des données disponibles, ces estimations devraient être considérées avec une certaine circonspection.

### Conclusion

9. Si l'on considère qu'une couverture de 60 à 100% pour chacun de ces pays et pour chacune des échelles topographiques figurant dans le tableau peut être jugée relativement bonne, et, si en outre, on inclut les pays pour lesquels aucune information n'était disponible à partir des trois sources citées dans la note de bas de page, on s'aperçoit facilement qu'à chacune des échelles topographiques, à l'exception peut-être de celle à 1:50 000, la situation

<sup>2/</sup> A l'exclusion de l'Afrique du Sud, de la Namibie, de la Réunion et du Sahara occidentale.